

COMMISSION FEMININES

REUNION DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

Président : Jacques Issartel

Excusé : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.ff.fr

Courriers :

VALLEE DU GUIERS, G U C , FORMAFOOT B V , BREZINS, VEZERONCE HUERT, CORBELIN, RACHAIS, CLAIX, NIVOLAS, ST SIMEON DE BRESSIEUX, A C N D 2 , ECHIROLLES, 2 ROCHERS

COUPE DE FRANCE

Félicitations au club de l'A S GRESIVAUDAN pour leur brillante qualification

SENIORS A 8

Calendriers 2^e phase consultable sur le site en fin de semaine.

U 18 F

Calendriers 2^e phase consultable sur le site en fin de semaine.

U 15F

En application des Règlements généraux, les U15 F jouent avec un ballon catégorie 5

2^e phase :

Une poule haute de 6 clubs

2 poules de 5 clubs en poule géographique

En matchs aller / retour

RAPPEL :

La commission rappelle que les courriers concernant les **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer

Systématiquement :

La Catégorie, la Poule et la Journée !!!

Toujours d'Actualité

- ✚ La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- ✚ Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- ✚ lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles d'oreilles et des piercings même strappées est strictement interdit, de même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55